

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

MINISTERE DES FINANCES

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work-Fatherland

MINISTRY OF FINANCE



PLAN DE TRESORERIE COMMENTE
A ANNEXER A LA LOI DE FINANCES
DE L'EXERCICE 2023

PLAN DE PRESENTATION

INTRODUCTION	3
I. PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA NOMENCLATURE DES RESSOURCES ET DES CHARGES	4
1.1. Recettes budgétaires	4
1.2. Dépenses budgétaires	4
1.3. Ressources et Charges de trésorerie et de financement de l'Etat	4
II. OPÉRATIONNALISATION DU PLAN DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNEL MENSUALISÉ DU BUDGET DE L'ETAT POUR L'EXERCICE 2023	5
2.1. Ressources propres et dons	5
2.1.1. Encaissements prévisionnels des redevances pétrolières et de gaz.....	6
2.1.2. Encaissements prévisionnels des impôts et taxes	7
2.1.3. Encaissements prévisionnels des recettes douanières.....	7
2.1.4. Encaissements prévisionnels des recettes non fiscales.....	8
2.1.5. Encaissements prévisionnels des dons	8
2.2. Dépenses	9
2.2.1. Dépenses de personnel	10
2.2.2. Dépenses Achats de biens et services	10
2.2.3. Transferts et subventions.....	11
2.2.4. Dépenses en capital.....	11
2.2.5. Service de la dette.....	12
2.2.6. Dépenses des Comptes d'Affectation Spéciale	13
2.3. Evolution des soldes prévisionnels de trésorerie et opérations de financement	13
2.3.1. Evolution des soldes prévisionnels de trésorerie avant financements	13
2.3.2. Opérations de financements	14
2.3.2.1. Financements extérieurs et soldes de trésorerie après financements extérieurs	14
2.3.2.2. Financements intérieurs hors émission des titres publics	15
2.3.2.3. Emissions des titres publics : Calendrier des émissions.....	15

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Ressources propres et dons de l'exercice 2023	5
Tableau 2 : Dépenses de l'exercice 2023	9
Tableau 3 : Evolution des soldes mensuels du plan de trésorerie avant financement au titre de l'exercice 2023	14
Tableau 4 : Evolution des soldes mensuels du plan de trésorerie après financement extérieur au titre de l'exercice 2023	14
Tableau 5 : Evolution des soldes mensuels du plan de trésorerie après financement intérieur hors émission des titres publics au titre de l'exercice 2023	15
Tableau 6 : Calendrier d'émission des titres publics de l'exercice 2023	16
Tableau 7 : Plan de trésorerie prévisionnel de l'exercice 2023	17

Liste des graphiques

Graphique 1 : Répartition des ressources de l'exercice 2023 par catégorie	5
Graphique 2 : Prévisions de la redevance SNH en 2023	6
Graphique 3 : Prévisions des recettes de la Direction Générale des Impôts en 2023	7
Graphique 4 : Prévisions des recettes de la Direction Générale des Douanes en 2023	8
Graphique 5 : Prévisions des recettes non fiscales en 2023	8
Graphique 6 : Répartition des dépenses de l'exercice 2023 par catégorie	10
Graphique 7 : Prévisions des dépenses de personnel en 2023	10
Graphique 8 : Prévisions des dépenses de Biens et services en 2023	11
Graphique 9 : Prévisions des Transferts et subventions en 2023	11
Graphique 10 : Prévisions des dépenses en capital en 2023	12
Graphique 11 : Prévisions du Service de la dette en 2023	13

INTRODUCTION

Dans l'optique d'une gestion efficace de l'exécution de la Loi de finances 2023 dans un contexte d'ordonnateurs multiples, l'importance de la Gestion de trésorerie a été réaffirmée et renforcée dans le nouveau cadre de finances publiques non seulement lors de l'élaboration de la loi de finances de l'année mais également au cours de l'exécution de la loi de finances. La mise en œuvre de la gestion de la trésorerie repose sur l'élaboration d'un plan de trésorerie prévisionnel. Celui-ci est un tableau qui retrace l'ensemble des ressources et des charges de l'Etat au cours d'une année, avec une ventilation trimestrielle, mensuelle ou hebdomadaire en général. Il permet de suivre l'équilibre de la trésorerie en ressortant, à l'issue de chaque période, le solde de trésorerie, qui doit nécessairement être positif. Le plan de trésorerie vise à :

- s'assurer que l'Etat pourra faire face aux engagements programmés sur les jours, semaines ou mois à venir ;
- anticiper les besoins de trésorerie aux périodes creuses afin de programmer les moyens de financement adaptés.

Les articles 45 et 68 de la directive n°01/11-UEAC-190-CM-22 relative aux Lois de Finances stipulent qu'est joint au projet de Loi de Finances un plan de trésorerie annuel mensualisé comportant notamment un plan d'engagement. Celui-ci est régulièrement mis à jour par le Ministre chargé des finances qui publie tous les trois mois une situation de la trésorerie et de l'exécution budgétaire.

Cette disposition est également reprise dans la loi n°2018/012/ du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques en son article 15 relatifs aux annexes joints au projet de Loi de Finances.

Le présent document est consacré à la présentation du plan de trésorerie prévisionnel 2023 qui sera annexé au projet de Loi de Finances dudit exercice. Il s'articule autour de quatre principaux points suivants :

- la présentation synthétique de la nomenclature des ressources et des charges ;
- l'opérationnalisation du plan de trésorerie prévisionnel mensualisé de l'exécution du budget de l'Etat pour la gestion 2023 : ressources ;
- l'opérationnalisation du plan de trésorerie prévisionnel mensualisé de l'exécution du budget de l'Etat pour la gestion 2023 : Dépenses ;
- l'évolution des soldes prévisionnels de trésorerie et opérations de financement.

I. PRESENTATION SYNTHETIQUE DE LA NOMENCLATURE DES RESSOURCES ET DES CHARGES

dans le Régime Financier susmentionné et dans la loi de finances. Elles sont classifiées conformément à la nomenclature définie par les dispositions des articles 25 et 27 relatifs aux recettes et dépenses budgétaires et 51 relatif aux ressources et charges de trésorerie de la loi susmentionnée.

1.1. Recettes budgétaires

Conformément aux dispositions de l'article 25 sus cité, les recettes budgétaires sont constituées de recettes fiscales, de recettes non fiscales et de recettes de fonds de concours. Elles sont présentées comme suit en titres :

- les recettes fiscales comprenant les impôts, les taxes, droits et autres transferts obligatoires autres que les cotisations de sécurité sociale ;
- les dons et legs et les fonds de concours ;
- les cotisations sociales ;
- les autres recettes comprenant les revenus de la propriété, les ventes de biens et services, les amendes, pénalités et confiscations, les transferts volontaires autres que les dons, et les recettes diverses.

1.2. Dépenses budgétaires

L'article 27 de la loi susmentionnée stipule que les dépenses budgétaires sont regroupées comme suit :

- les charges financières de la dette ;
- les dépenses de personnel ;
- les dépenses de biens et services ;
- les dépenses de transfert ;
- les dépenses d'investissement ;
- les autres dépenses.

1.3. Ressources et Charges de trésorerie et de financement de l'Etat

Les ressources et les charges de trésorerie et de financement de l'Etat résultent des opérations suivantes :

- le mouvement des disponibilités de l'Etat ;
- l'escompte et l'encaissement des effets de toute nature émis au profit de l'Etat ;
- la gestion des fonds déposés par des correspondants du Trésor ;
- l'émission, la conversion, la gestion et le remboursement des emprunts et autres dettes de l'Etat, y compris les bons et obligations du Trésor. Les ressources et les charges de trésorerie afférentes à ces opérations ne peuvent comprendre ni les primes ni les décotes à l'émission ;

- l'encaissement des produits de cession d'actifs ;
- la gestion des prêts et avances octroyés par l'Etat.

II. OPÉRATIONNALISATION DU PLAN DE TRÉSORERIE PRÉVISIONNEL MENSUALISÉ DU BUDGET DE L'ÉTAT POUR L'EXERCICE 2023

Le projet de cadrage budgétaire pour le compte de l'exercice 2023 s'équilibre en ressources et en emplois à la somme de 6 274,8 milliards de F CFA en hausse de 4,4% par rapport à l'exercice 2022 où il se situait à 6 007,7 milliards de F CFA. Les ressources en 2023 sont réparties entre les ressources propres et les dons pour un montant de 4 676,4 milliards de FCFA et les financements qui se chiffrent à FCFA 1 598,4 milliards de F CFA.

Quant aux dépenses, elles comprennent les dépenses budgétaires qui se chiffrent à FCFA 4 484,2 milliards, le service de la dette qui se chiffre à 1 738,6 milliards de F CFA et les comptes d'affectation spéciale de 52,0 milliards de F CFA.

2.1. Ressources propres et dons

Il s'agit des opérations de mobilisation des ressources du budget général et des comptes d'affectation spéciale. Ces opérations concernent aussi bien la collecte des différentes catégories d'impôts et taxes que d'autres ressources non fiscales qui permettront de faire face aux dépenses inscrites dans la loi de finances.

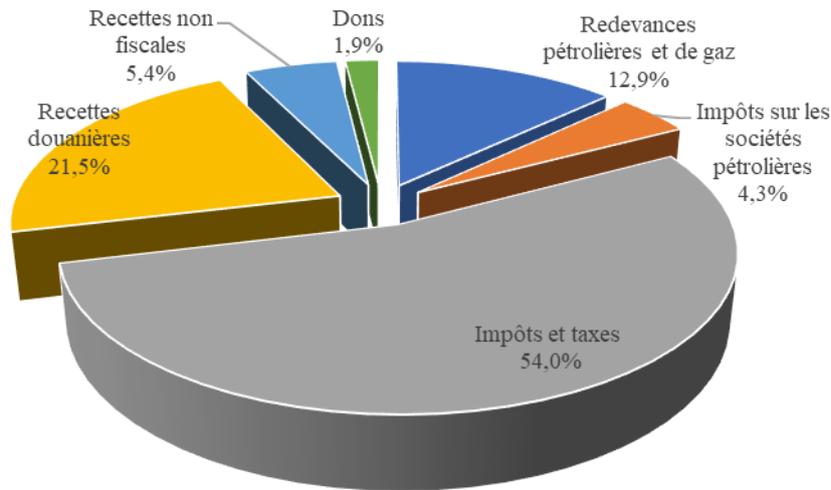
Le montant prévisionnel des recettes internes et dons du budget de l'Etat pour la gestion 2023 s'élève à 4 676,4 milliards de FCFA en hausse de 10,7 % par rapport à l'exercice 2022. Elles se déclinent ainsi qu'il suit :

Tableau 1 : Ressources propres et dons de l'exercice 2023

Libellés	2022	2023	Variation
Total ressources propres et dons	4 223,2	4 676,4	10,7%
Total ressources propres	4 080,9	4 585,4	12,4%
Redevances pétrolières et de gaz	706,0	605,4	-14,2%
Impôts sur les sociétés pétrolières	100,0	201,6	101,6%
Impôts et taxes	2184,8	2 523,4	15,5%
Recettes douanières	863,9	1 004,7	16,3%
Recettes non fiscales	226,2	250,4	10,7%
Dons	142,3	91,0	-36,1%

Source : MINFI

Graphique 1 : Répartition des ressources de l'exercice 2023 par catégorie



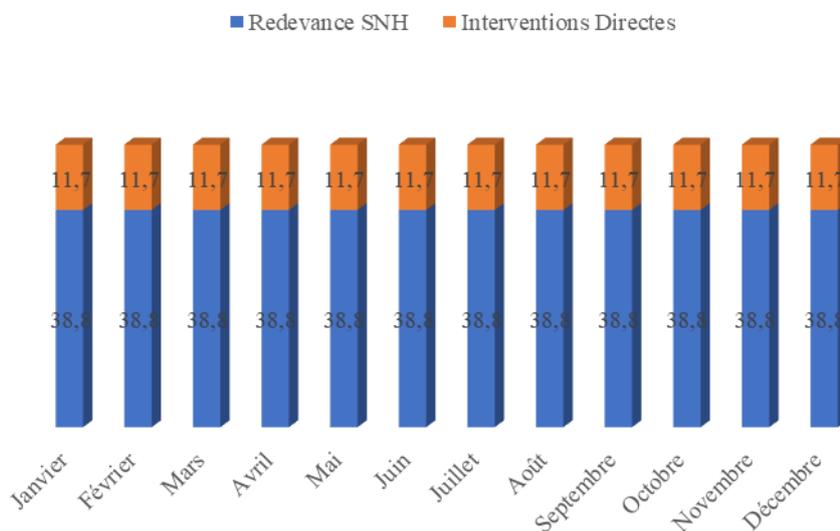
Source : MINFI

2.1.1. Encaissements prévisionnels des redevances pétrolières et de gaz

Les encaissements prévisionnels de la redevance pétrolière et de gaz qui s'élève à 605,4 milliards de F CFA, en baisse de 14,2 % par rapport à l'exercice 2022 sont faits sous l'hypothèse d'une distribution identique du cours du baril de pétrole et de la production y relative au cours de l'exercice 2023 ; ce qui devrait permettre de disposer des recettes moyennes mensuelles de 50,5 milliards de F CFA.

Par ailleurs, il convient de relever que dans le cadre du nouveau Programme Economique et Financier signé avec le Fonds Monétaire International, le montant des interventions directes est plafonné à 140 milliards de F CFA, ce qui implique que les transferts directs dans le compte unique du Trésor devraient s'établir à 465,4 milliards de F CFA (605,4 milliards de F CFA - 140 milliards de F CFA), soit 38,8 milliards de F CFA en moyenne par mois.

Graphique 2 : Prévisions de la redevance SNH en 2023



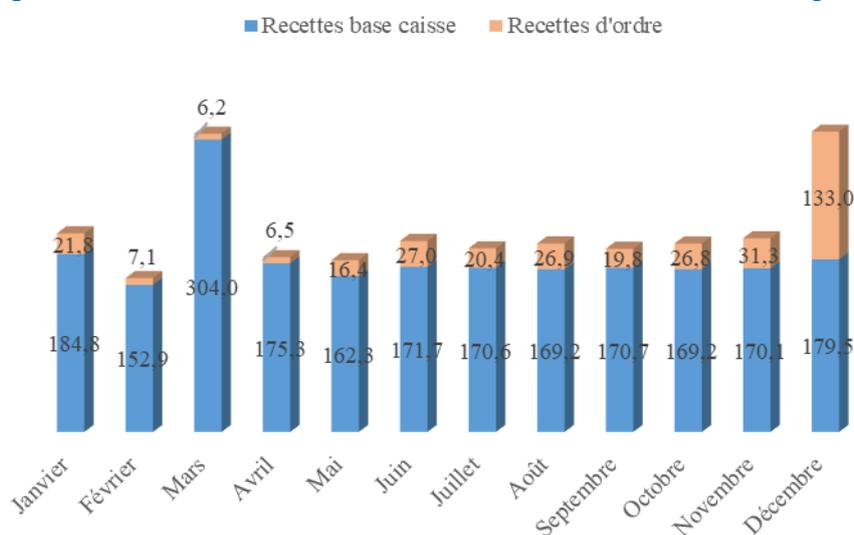
Source : MINFI

2.1.2. Encaissements prévisionnels des impôts et taxes

Les encaissements prévisionnels des impôts et taxes sont projetés en fonction de l'activité économique et de la saisonnalité de certaines catégories de recettes. Pour le compte de l'exercice 2023, il est attendu au titre de cette catégorie de recettes un montant de 2 523,4 milliards de F CFA en hausse de 15,5% par rapport à par rapport à l'objectif de l'exercice 2022 fixé à 2 184,8 milliards de F CFA. Cette augmentation tient compte de la reprise de l'activité économique et des mesures nouvelles.

Au cours de l'exercice 2023, la Direction Générale des Impôts prévoit une réalisation de recettes base caisse, c'est-à-dire susceptible d'alimenter les circuits du Trésor, d'un montant de 2 180,3 milliards de F CFA, soit un montant prévisionnel de recettes d'ordre de FCFA 343,1 milliards.

Graphique 3 : Prévisions des recettes de la Direction Générale des Impôts en 2023



Source : MINFI

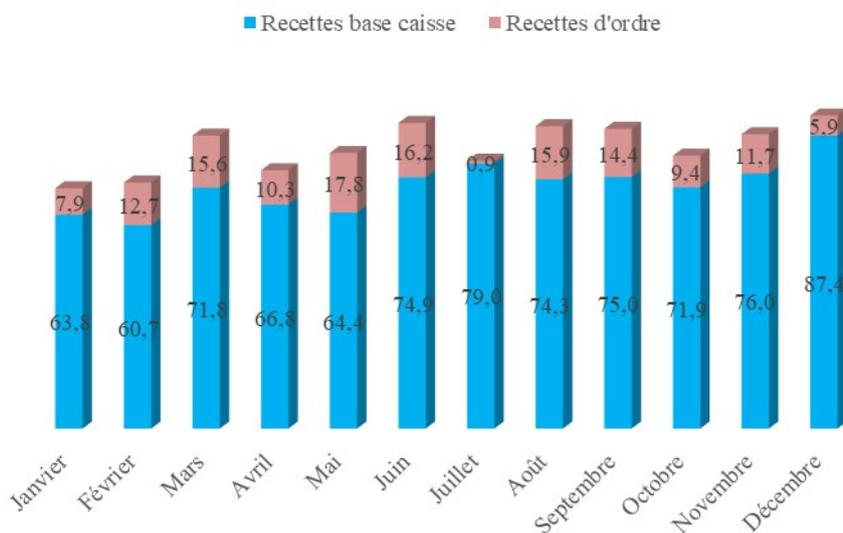
2.1.3. Encaissements prévisionnels des recettes douanières

L'objectif de recettes douanières attendues pour l'exercice 2023 est de 1 004,7 milliards de F CFA. Cet objectif prend en compte les recettes issues des opérations d'ordre. A cet effet, la DGD prévoit pour l'exercice 2023, une réalisation de recettes base caisse d'un montant de FCFA 866,1 milliards, soit un montant prévisionnel de recettes d'ordre de 137,9 milliards de F CFA.

La méthode utilisée se base sur la tendance moyenne des recettes douanières au cours des exercices 2019-2021, du profil mensuel desdites recettes base caisse, et de leurs poids dans les recettes totales. Il s'agit également de prendre en compte les fluctuations des recettes douanières du fait de la saisonnalité des opérations du commerce extérieur et de la mise en œuvre des réformes y relatives notamment celles liées à l'interdiction de l'exportation du bois de grumes. La méthodologie part de la détermination du profil trimestriel des recettes pour ensuite établir le profil mensuel pour chaque trimestre.

Sur la base de cette méthodologie et des objectifs définis dans le cadrage en matière de recettes douanières, le profil mensuel prévisionnel des recettes douanières base caisse pour 2023, est obtenu dans le tableau ci-après.

Graphique 4 : Prévisions des recettes de la Direction Générale des Douanes en 2023

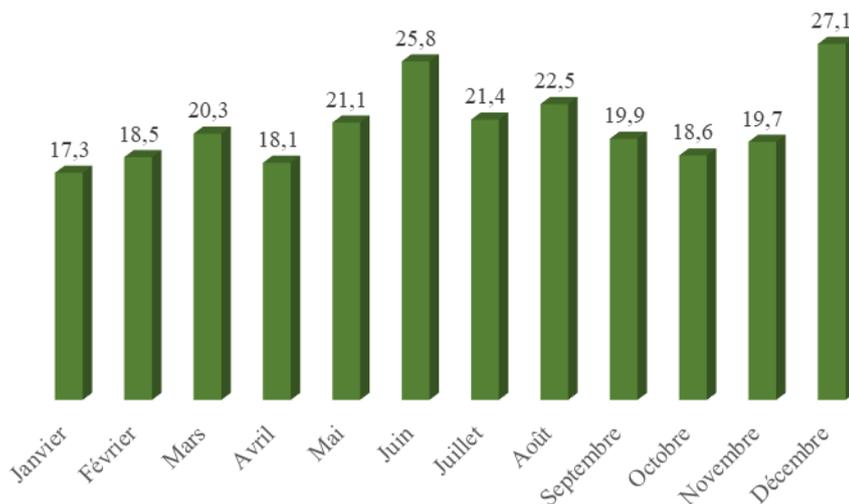


Source : MINFI

2.1.4. Encaissements prévisionnels des recettes non fiscales

Pour ce qui est des recettes non fiscales, elles sont projetées à 250,4 milliards de F CFA en hausse de 10,7 % par rapport à l'exercice 2022 où elles étaient projetées à 226,2 milliards de F CFA. Ces recettes sont réparties entre les recettes affectées et les recettes non affectées.

Graphique 5 : Prévisions des recettes non fiscales en 2023



Source : MINFI

2.1.5. Encaissements prévisionnels des dons

Au cours de l'exercice 2023, les dons connaîtront une diminution de près de 36,1% et atteindront sensiblement 91,0 milliards de FCFA. Toutefois, le calendrier de leurs

encaissements dépendra de la finalisation des négociations avec les donneurs. Néanmoins, les projections actuelles tiennent compte des périodes estimatives de leurs décaissements.

2.2. Dépenses

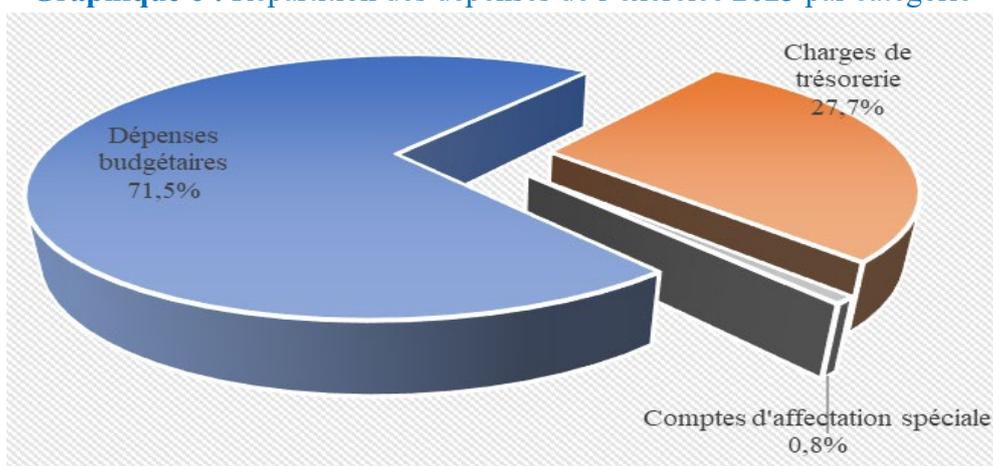
Les dépenses budgétaires hors charges de trésorerie, prêts nets et comptes d'affectations spéciales sont évaluées à 4053,4 milliards de FCFA en 2022 contre un volume total de charges de 5689,7 milliards de FCFA. Elles enregistrent une hausse de 7,2 % par rapport à l'exercice 2021 où elles se situaient à 3782,6 milliards de FCFA.

Tableau 2 : Dépenses de l'exercice 2023

Libellés	2022	2023	Variation
Dépenses totales et prêts nets	6007,7	6274,8	4,4%
Dépenses courantes	3248,9	3314,5	2,0%
Dépenses de personnel	1188,0	1257,7	5,9%
Achats de biens et services	841,8	1021,7	21,4%
Transferts et subventions	1217,4	1033,0	-15,1%
Charges exceptionnelles	1,8	2,1	16,7%
Dépenses de capital	1097,5	1169,7	6,6%
Dépenses sur FINEX	665,7	723,5	8,7%
Dépenses sur ressources propres	412,8	416,2	0,8%
Dépenses de participat./Restructuration	19,0	30,0	57,9%
Prêts nets	-20,0	0,0	-100,0%
Fonds de financement Covid-19	50,0	0,0	-100,0%
Fonds de relance production locale	40,0	21,0	-47,5%
Additif Décentralisation	31,0	31,0	0,0%
Service de la dette	1560,3	1738,6	11,4%
Dette extérieure	677,0	898,0	32,6%
Dette intérieure	883,3	840,6	-4,8%

Source : MINFI

Graphique 6 : Répartition des dépenses de l'exercice 2023 par catégorie

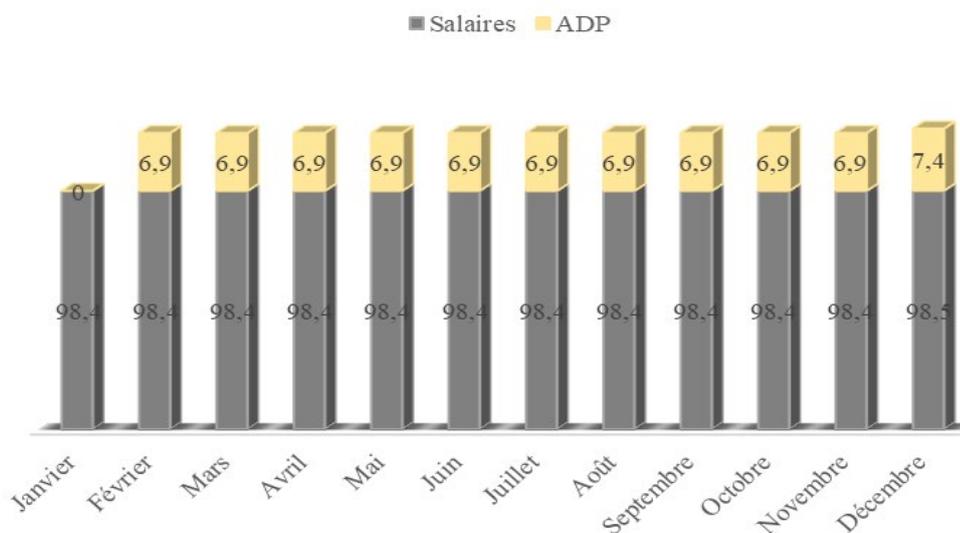


Source : MINFI

2.2.1. Dépenses de personnel

Les dépenses de personnel sont projetées à 1 257,7 milliards de F CFA en hausse de 5,9% par rapport à l'exercice 2022. Elles sont constituées des salaires projetés à 1 181,3 milliards de FCFA et des Autres Dépenses de Personnel de 76,4 milliards de F CFA.

Graphique 7 : Prévisions des dépenses de personnel en 2023

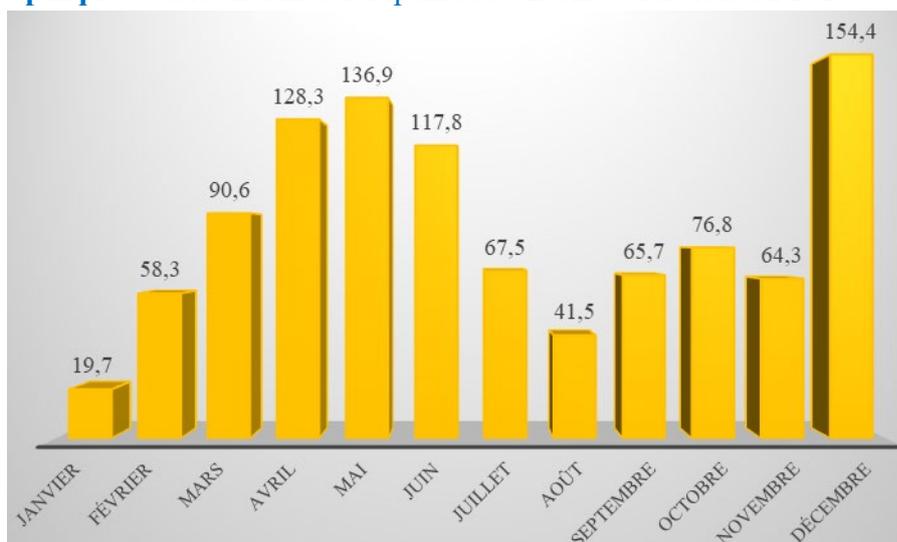


Source : MINFI

2.2.2. Dépenses Achats de biens et services

Les achats de biens et services sont projetés à 1 021,7 milliards de F CFA en hausse de 21,4 % par rapport à l'exercice 2022.

Graphique 8 : Prévisions des dépenses de Biens et services en 2023

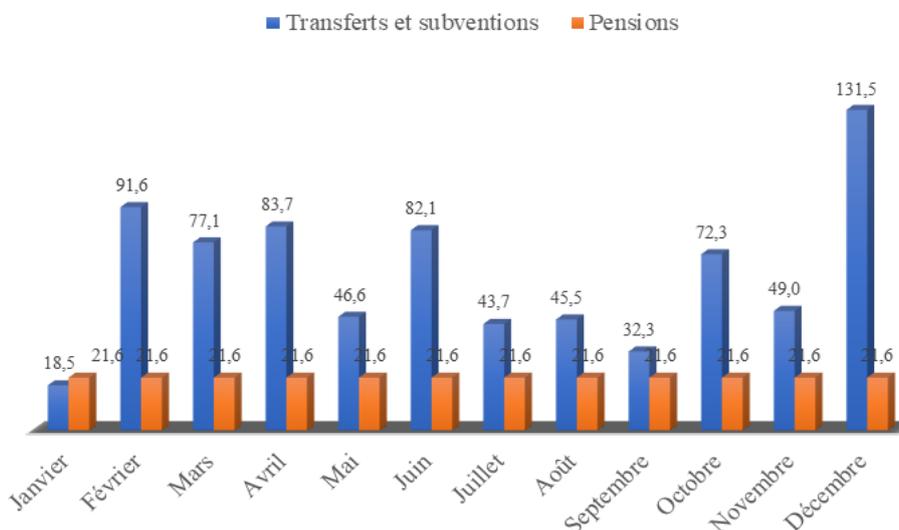


Source : MINFI

2.2.3. Transferts et subventions

Les transferts et subventions sont projetés à 1 033,0 milliards de F CFA, connaissant une hausse de 14,1 % par rapport à l'exercice 2022 où elles se situaient à 1 217,4 milliards de F CFA.

Graphique 9 : Prévisions des Transferts et subventions en 2023



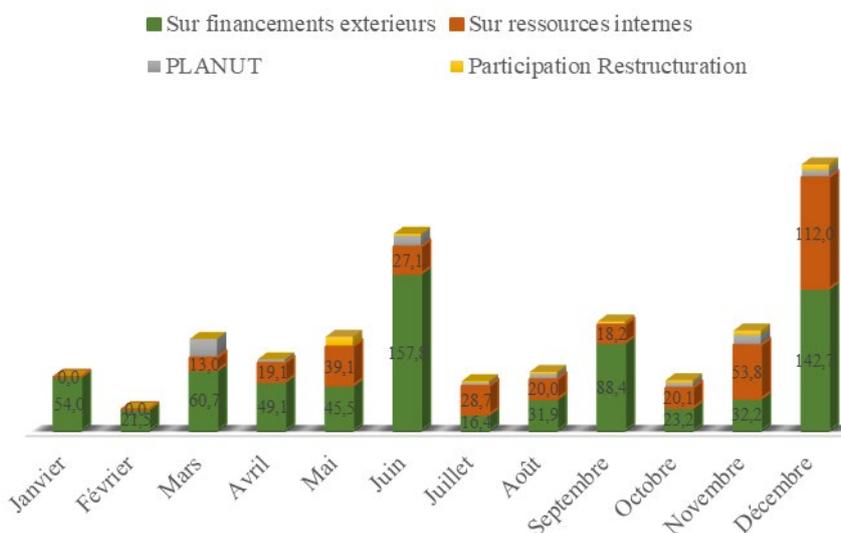
Source : MINFI

2.2.4. Dépenses en capital

Les dépenses en capital correspondent aux projets et programmes que l'Etat entend mettre en œuvre dans le but de réaliser des infrastructures socio-économiques, des actions institutionnelles et de soutien au développement du secteur privé, créateur d'emplois et de valeur ajoutée. Elles sont globalement évaluées à 1 169,7 milliards de F CFA en 2023 contre 1 097,5 milliards de F CFA en 2022.

Elles comprennent les dépenses en capital sur ressources extérieures d'un montant de 723,5 milliards de F CFA et les dépenses en capital sur ressources propres (dont PLANUT) qui se chiffrent à 416,2 milliards de F CFA. Ces dernières sont complétées par les dépenses de participation et de restructuration d'un montant de 30,0 milliards de F CFA.

Graphique 10 : Prévisions des dépenses en capital en 2023



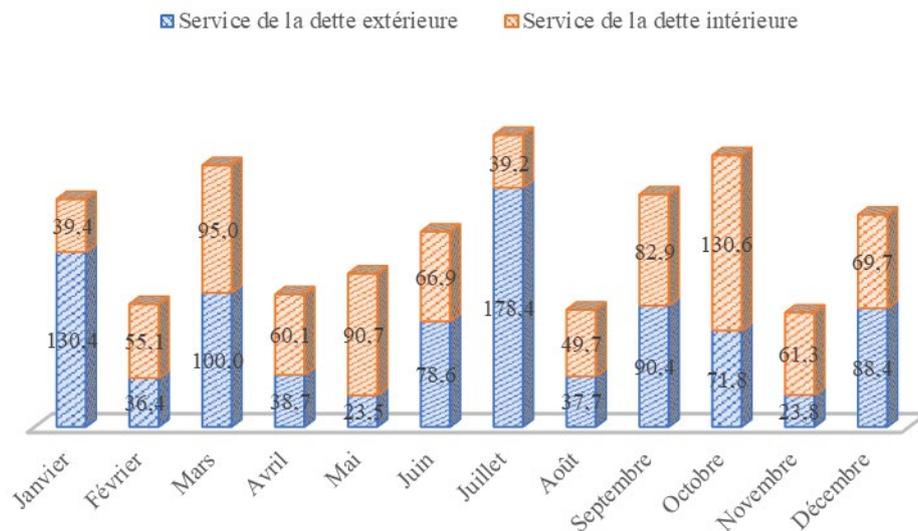
Source : MINFI

2.2.5. Service de la dette

Le service de la dette est projeté à 1 738,6 milliards de F CFA en 2023. Celui-ci connaît une hausse de 11,4 % par rapport à l'exercice 2022, notamment du fait de la hausse importante observée dans le service de la dette extérieure qui se situe à 898,0 milliards de F CFA contre FCFA 677 milliards en 2022.

Les charges de la dette constituées essentiellement des intérêts s'élèvent à 313,9 milliards de F CFA contre 239,6 milliards de FCFA en 2022, soit une hausse en valeur relative de 31,0%. Les charges d'intérêts de la dette extérieure représentent 61,8% en 2023 contre 65,5% en 2022.

Graphique 11 : Prévisions du Service de la dette en 2023



Source : MINFI

2.2.6. Dépenses des Comptes d'Affectation Spéciale

Les comptes d'affectation spéciale retracent les opérations budgétaires financées au moyen de recettes particulières qui sont en relation directe avec les dépenses concernées. Ils ne sont ouverts que par une Loi de Finances.

2.3. Evolution des soldes prévisionnels de trésorerie et opérations de financement

La différence entre les encaissements et les décaissements prévisionnels et mensualisés au titre de la gestion 2023 dégage des soldes qui sont financés par la variation des opérations de trésorerie.

2.3.1. Evolution des soldes prévisionnels de trésorerie avant financements

Au titre de l'exercice 2023, la différence entre les encaissements et les décaissements prévisionnels et mensualisés dégage des soldes de trésorerie négatifs. Au 31 décembre 2023, le besoin de financement s'élève à 1 598,4 milliards de F CFA.

Tableau 3 : Evolution des soldes mensuels du plan de trésorerie avant financement au titre de l'exercice 2023

(En milliards de F.CFA)	Proj. LF	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
1.Ressources internes et dons	4 676,4	346,0	332,3	468,4	394,6	332,4	371,4	437,7	359,2	350,3	413,6	359,3	511,1	4 676,4
2.Total dépenses	6 274,8	378,5	377,2	574,6	511,6	518,2	682,3	513,0	367,6	523,6	524,5	419,3	884,5	6 274,8
Capacité (+) / Besoin de financement (-)	-1 598,4	-32,5	-44,9	-106,2	-117,0	-185,8	-310,9	-75,3	-8,4	-173,3	-110,8	-60,0	-373,3	-1 598,4
Solde de sortie		-32,5	-77,4	-183,6	-300,5	-486,3	-797,2	-872,5	-880,9	-1 054,2	-1 165,1	-1 225,0	-1 598,4	

Source : MINFI

La situation du solde prévisionnel de trésorerie avant financement se présente comme suit :

- A. Recettes totales4 676,4 milliards F CFA
- B. Dépenses totales.....6 274,8 milliards F CFA
- C. Solde prévisionnel de trésorerie (A-B) -1 598,4 millions F CFA**

2.3.2. Opérations de financements

Le financement de l'exercice 2023 se répartit en financement intérieur et en financement extérieur.

2.3.2.1.Financements extérieurs et soldes de trésorerie après financements extérieurs

Le financement obtenu des partenaires internationaux pour l'exercice 2023 se chiffre à 1 076,7 milliards de F CFA. Il se répartit en prêt projet d'un montant de 795,4 milliards de FCFA, d'appuis budgétaires d'un montant de 240,0 milliards de F CFA, et des autres financements de 41,3 milliards de F CFA.

Tableau 4 : Evolution des soldes mensuels du plan de trésorerie après financement extérieur au titre de l'exercice 2023

(En milliards de F.CFA)	Proj. LF	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
1.Total ressources (y/c financement ext)	5 753,1	412,3	398,6	534,7	460,9	398,7	437,7	504,0	425,5	416,6	479,9	425,6	858,7	5 753,1
3.1.Financement extérieur	1 076,7	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	347,6	1 076,7
3.1.2.Appuis budgétaires		240,0											240,0	240,0
3.1.3.DTS FMI														0,0
3.1.5.Financement exceptionnel		41,3											41,3	41,3
3.1.7.Prêts projets		795,4	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	795,4
2.Total dépenses	6 274,8	378,5	377,2	574,6	511,6	518,2	682,3	513,0	367,6	523,6	524,5	419,3	884,5	6 274,8
Capacité (+) / Besoin de financement (-)	-521,7	33,8	21,4	-39,9	-50,7	-119,5	-244,6	-9,0	57,9	-107,0	-44,6	6,3	-25,7	-521,7
Solde de sortie		33,8	55,2	15,3	-35,4	-154,9	-399,5	-408,5	-350,6	-457,7	-502,2	-495,9	-521,7	

Source : MINFI

La situation du solde prévisionnel de trésorerie après financement extérieur se présente comme suit :

A. Recettes totales5 753,1 milliards F CFA

B. Dépenses totales.....6 274,8 milliards F CFA

C. Solde prévisionnel de trésorerie (A-B) -521,7 millions FCFA

2.3.2.2.Financements intérieurs hors émission des titres publics

Au cours de l'exercice 2023, le Trésor Public va faire recours à un financement bancaire hors titres publics de 71,7 milliards de FCFA constitué essentiellement des provisions des Obligations du Trésor Assimilables. Au 31 décembre, il se dégage un besoin de financement de 450 milliards de FCFA qui sera comblé par les émissions des titres publics.

Tableau 5 : Evolution des soldes mensuels du plan de trésorerie après financement intérieur hors émission des titres publics au titre de l'exercice 2023

(En milliards de F.CFA)	Proj. LF	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
1.Total ressources (hors titres publics)	5 824,8	412,3	398,6	568,9	460,9	424,2	437,7	504,0	425,5	419,7	479,9	434,4	858,7	5 824,8
3.1.Financement (hors titres publics)	1 148,4	66,3	66,3	100,6	66,3	91,8	66,3	66,3	66,3	69,4	66,3	75,1	347,6	1 148,4
3.1.2.Appuis budgétaires	240,0												240,0	240,0
3.1.3.DTS FMI														0,0
3.1.4.Financement bancaire	71,7			34,3		25,5				3,1		8,8		71,7
3.1.5.Financement exceptionnel	41,3												41,3	41,3
3.1.7.Prêts projets	795,4	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	795,4
2.Total dépenses	6 274,8	378,5	377,2	574,6	511,6	518,2	682,3	513,0	367,6	523,6	524,5	419,3	884,5	6 274,8
Capacité (+) / Besoin de financement (-)	-450,0	33,8	21,4	-5,6	-50,7	-94,0	-244,6	-9,0	57,9	-103,9	-44,6	15,1	-25,7	-450,0
Solde de sortie		33,8	55,2	49,6	-1,1	-95,1	-339,7	-348,8	-290,8	-394,8	-439,3	-424,2	-450,0	

Source : MINFI

La situation du solde prévisionnel de trésorerie après financement intérieur se présente comme suit :

A. Recettes totales5 824,8 milliards F CFA

B. Dépenses totales.....6 274,8 milliards F CFA

C. Solde prévisionnel de trésorerie (A-B) -450,0 millions FCFA

2.3.2.3.Emissions des titres publics : Calendrier des émissions

Au terme de l'exercice 2023, la variation des émissions de bons du Trésor sera nulle. Ce qui suppose que l'encours au 31 décembre 2023 sera au plus égal à celui projeté au 31 décembre 2022, équivalant ainsi à un financement net nul par les bons du Trésor.

Pour ce qui est des obligations du Trésor, elles se chiffreront à 450 milliards de FCFA. La composition de ces titres est reprise dans la stratégie de la dette à moyen terme également annexée à la Loi de Finances. Il se décline comme suit dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Calendrier d'émission des titres publics de l'exercice 2023

<i>(En milliards de F.CFA)</i>	Proj. LF	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Emissions OT	450,0		50,0	50,0	20,0	250,0			30,0	30,0	20,0			450,0

Source : MINFI

Le plan de trésorerie prévisionnel qui découle des informations précédentes est repris dans le tableau de la page suivante.

Tableau 7 : Plan de trésorerie prévisionnel de l'exercice 2023

(En milliards de F.CFA)	Proj. LF	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
1.RECETTES INTERNES ET DONNS	4 676,5	346,0	332,3	468,4	394,6	332,4	371,5	437,7	359,2	350,3	413,6	359,3	511,1	4 676,5
1.1.RECETTES PETROLIERES	807,0	50,5	50,5	50,5	117,7	50,5	50,5	117,7	50,5	50,5	117,7	50,5	50,5	807,0
1.1.1.Redevance SNH - Solde transférable au Trésor	605,4	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	50,5	605,4
1.1.2.Impôts sur les sociétés pétrolières	201,6				67,2			67,2			67,2			201,6
1.2.RECETTES NON PETROLIERES	3 778,5	295,5	251,9	417,9	276,9	281,9	315,6	292,2	308,8	299,9	296,0	308,9	432,9	3 778,5
1.2.1.Recettes fiscales	3 528,1	278,2	233,4	397,6	258,9	260,8	289,8	270,9	286,2	280,0	277,4	289,2	405,8	3 528,1
1.2.1.1.Impôts et taxes	2 523,4	206,6	160,0	310,2	181,8	178,6	198,7	191,0	196,0	190,6	196,0	201,4	312,4	2 523,4
1.2.1.2. Recettes douanières	1 004,7	71,7	73,3	87,4	77,0	82,2	91,1	79,9	90,2	89,4	81,4	87,8	93,3	1 004,7
1.1.2. Recettes non fiscales	250,4	17,3	18,5	20,3	18,1	21,1	25,8	21,4	22,5	19,9	18,6	19,7	27,1	250,4
1.3.DONNS	91,0	0,0	30,0	0,0	0,0	0,0	5,4	27,8	0,0	0,0	0,0	0,0	27,8	91,0
1.1.3.1. Projets	35,4		30,0				5,4							35,4
1.1.3.2. Programme	55,6							27,8					27,8	55,6
2.TOTAL DES DEPENSES	4 484,2	212,2	298,4	386,9	410,7	404,9	524,7	288,0	273,0	334,7	326,8	341,0	682,9	4 484,2
2.1.DEPENSES DE PERSONNEL	1 517,0	120,0	126,9	126,9	126,9	126,9	126,9	126,9	126,9	126,9	126,9	126,9	127,5	1 517,0
2.1.1.Salaires et pensions	1 440,6	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,0	120,1	1 440,6
2.1.1.1.Salaires	1 181,3	98,4	98,4	98,4	98,4	98,4	98,4	98,4	98,4	98,4	98,4	98,4	98,5	1 181,3
2.1.1.2.Pensions	259,3	21,6	21,6	21,6	21,6	21,6	21,6	21,6	21,6	21,6	21,6	21,6	21,6	259,3
2.1.2.Autres dépenses de personnel	76,4	0,0	6,9	6,9	6,9	6,9	6,9	6,9	6,9	6,9	6,9	6,9	7,4	76,4
2.2.BIENS ET SERVICES	1 021,7	19,7	58,3	90,6	128,3	136,9	117,8	67,5	41,5	65,7	76,8	64,3	154,4	1 021,7
2.3.DEPENSES EN CAPITAL	1 169,7	54,0	21,5	92,2	71,8	94,5	197,8	49,8	59,2	109,8	50,8	100,8	267,5	1 169,7
2.3.1.Sur ressources internes	351,2	0,0	0,0	13,0	19,1	39,1	27,1	28,7	20,0	18,2	20,1	53,8	112,0	351,2
2.3.2.PLANUT	65,0			18,6	3,5	0,8	11,0	3,4	5,4		4,9	10,1	7,2	65,0
2.3.3.Participation Restructuration	30,0	0,0	0,0	0,0	0,0	9,0	1,9	1,4	2,0	3,1	2,6	4,6	5,5	30,0
2.3.4.Dépenses s/financements exter,	723,5	54,0	21,5	60,7	49,1	45,5	157,8	16,4	31,9	88,4	23,2	32,2	142,7	723,5
2.4.TRANSFERTS ET SUBVENTIONS	773,7	18,5	91,6	77,1	83,7	46,6	82,1	43,7	45,5	32,3	72,3	49,0	131,5	773,7
2.5.Charges exceptionnelles	2,1												2,1	2,1
SOLDE DE SORTIE AVANT FINANCEMENT	192,3	133,7	33,9	81,5	-16,1	-72,5	-153,2	149,7	86,2	15,6	86,8	18,3	-171,8	192,3
BALANCE D'ENTREE			33,8	105,2	149,6	118,9	274,9	30,4	21,3	109,2	35,2	10,7	25,8	
3.FINANCEMENT NET	-192,3	-99,9	37,5	-37,1	-14,6	228,5	-91,4	-158,8	1,6	-89,5	-111,4	-3,2	146,0	-192,3
3.1.RESSOURCES DE TRESORERIE	1 472,9	59,3	109,3	143,6	79,3	326,2	59,3	59,3	86,8	84,8	71,7	60,5	333,0	1 472,9
3.1.1.Emissions de titres publics	450,0	0,0	50,0	50,0	20,0	250,0	0,0	0,0	30,0	30,0	20,0	0,0	0,0	450,0
3.1.1.1.Emissions nette des BTA	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
3.1.1.2.Emissions ECMR et OTA	450,0		50,0	50,0	20,0	250,0			30,0	30,0	20,0			450,0
3.1.2.Appuis budgétaires	240,0												240,0	240,0
3.1.3.DTS FMI														0,0
3.1.4.Financement bancaire	71,7			34,3		25,5				3,1		8,8		71,7
3.1.5.Financement exceptionnel	41,3												41,3	41,3
3.1.6.Tirage net comptes de réserve (Accumulation dépôt)	-125,5	-7,0	-7,0	-7,0	-7,0	-15,6	-7,0	-7,0	-9,5	-14,6	-14,6	-14,6	-14,6	-125,5
3.1.6.1.Tirage														0,0
3.1.6.2.Reversement	125,5	7,0	7,0	7,0	7,0	15,6	7,0	7,0	9,5	14,6	14,6	14,6	14,6	125,5
3.1.7.Prêts projets	795,4	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	66,3	795,4
3.2.CHARGES DE TRESORERIE	-1 665,2	-159,2	-71,8	-180,7	-93,9	-97,7	-150,6	-218,0	-85,1	-174,3	-183,1	-63,7	-187,0	-1 665,2
3.2.1.Service de la dette	-1 208,4	-154,4	-64,9	-129,3	-56,4	-54,9	-101,4	-202,2	-69,5	-115,1	-95,2	-53,9	-111,1	-1 208,4
3.2.1.1.Dette extérieure	-898,0	-130,4	-36,4	-100,0	-38,7	-23,5	-78,6	-178,4	-37,7	-90,4	-71,8	-23,8	-88,4	-898,0
Dt principal	-704,0	-104,9	-30,4	-84,1	-28,6	-16,0	-70,5	-105,0	-31,5	-74,5	-61,2	-16,7	-80,7	-704,0
Dt intérêts	-194,0	-25,5	-6,0	-15,9	-10,1	-7,5	-8,1	-73,4	-6,1	-15,9	-10,6	-7,2	-7,7	-194,0
3.2.1.2.Dette intérieure	-310,4	-24,1	-28,5	-29,3	-17,7	-31,4	-22,8	-23,9	-31,8	-24,7	-23,4	-30,1	-22,8	-310,4
Dt principal	-268,2	-21,1	-22,9	-25,8	-15,2	-26,7	-19,4	-21,0	-27,0	-22,0	-20,8	-25,8	-20,6	-268,2
Dt intérêts	-42,2	-3,0	-5,6	-3,5	-2,5	-4,7	-3,4	-2,9	-4,8	-2,7	-2,6	-4,3	-2,2	-42,2
3.2.2.Remboursement ECMR	-68,5					-14,7					-53,8			-68,5
3.2.3.Remboursement OTA+ intérêts	-236,3		-11,3	-50,4	-27,0	-20,7	-28,8			-35,3	-30,5	-8,3	-24,0	-236,3
3.2.4.Apurement des restes à payer	-100,0	-8,3	-8,3	-8,3	-8,3	-8,3	-8,3	-8,3	-8,3	-8,3	-8,3	-8,3	-8,3	-100,0
3.2.5.Service financier des correspondants		3,5	12,7	7,3	-2,1	1,0	-12,1	-7,5	-7,3	-15,7	4,7	6,8	8,5	-0,1
3.2.5.1. Dépôts		29,5	40,8	55,5	32,2	29,9	31,3	30,4	30,4	31,1	30,3	31,1	41,3	413,9
3.2.5.1.1. DGI		18,8	29,9	42,5	20,8	17,7	17,8	18,5	17,0	17,8	18,3	18,2	27,4	264,8
3.2.5.1.2. DGD		10,6	10,9	13,0	11,4	12,2	13,5	11,9	13,4	13,3	12,1	12,9	13,9	149,1
3.2.5.1. Retraits		-25,9	-28,1	-48,1	-34,3	-29,0	-43,4	-37,9	-37,7	-46,7	-25,6	-24,3	-32,7	-413,9
3.2.6.Autres dépenses	-52,0												-52,0	-52,0
Solde de sortie		33,8	105,2	149,6	118,9	274,9	30,4	21,3	109,2	35,2	10,7	25,8	0,0	

Source : MINFI